

**Rédaction et administration**  
1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31  
Abonnement : Suisse 24 fr.  
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19-58  
**Publicité : Publicitas S.A. - Sion**  
Av. du Midi 8 - ☎ (027) 2 44 22  
Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48  
Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83  
Succ. en Suisse et à l'étranger  
**TARIF** annonce 15 ct. le mm.  
réclame 50 ct. le mm.  
avis mort. 45 ct. le mm.

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS**  
par le conseiller fiscal  
\* à votre domicile  
\* à notre bureau  
\* dans votre localité  
**BUREAU DE DÉFENSE DU CONTRIBUABLE**  
Edgar Zufflery - Conseiller fiscal et fiduciaire  
6, Rue Centrale - ☎ (027) 5 05 61 - Sierre

Si l'on parlait un peu sport ?

## Les pleurs dans les chaumières...

Sion a donc perdu, contre Lausanne, la demi-finale de la Coupe suisse de football. Le Valais ne revivra pas la glorieuse aventure du Wankdorf, comme ce fut le cas en 1965. Mais Sion continuera à faire honneur au football valaisan en LNA, à offrir au public des émotions fortes au Parc des Sports, à stimuler le goût du sport chez les jeunes. C'est l'essentiel et il n'y a pas de quoi à se jeter tête première contre un mur parce que Chapuisat, par son but de la deuxième minute du match, a réussi à faire pencher la balance du côté lausannois.

A Vienne, par contre, l'équipe nationale suisse de hockey sur glace nous offre la cuisante possibilité de fêter désormais des victoires... en groupe C ! Championne d'Europe, il y a quelques lustres, la Suisse a fini par perdre sa place dans le groupe A. On pensait qu'elle se distinguerait dans le groupe B, composé de pays qui ne sont pas tous, et ce loin, aussi équipés et réputés que le nôtre pour les sports d'hiver. Las ! Les victoires se firent de plus en plus rares. Et aujourd'hui, suprême déchéance, la Suisse se voit condamnée au groupe C. Celui après lequel il n'y a plus de relégation possible !

En ski, la situation n'est pas aussi angoissante mais elle est grave. Que les victoires françaises acquises par des Killy, Périllat ou Goitschel dans la tournée mondiale des champions éclipent les performances des représentants des autres pays alpins, soit. Chacun son tour. Nous avons eu nos Rominger et nos Madeleine Berthod. L'Au-

triche a eu Sailer. L'Italie a vu Senoner conquérir un titre à Portillo.

Mais ce qui est grave, c'est que nos skieurs suisses glissent, lentement mais sûrement, au bas du tableau, derrière les équipiers des nations alpines traditionnellement rivales de la Suisse et, souvent, derrière des concurrents de pays où le ski est loin d'être un sport national.

Où nous voulons en venir ? Tout simplement à constater que si la Suisse ne brille pas en basketball, prend des « vestes » en cyclisme ou, au contraire, se distingue en hockey sur roulettes, nous n'en faisons que l'état qui revient au sport, sans pleurer une défaite ni sabler le champagne pour une victoire.

Par contre, lorsqu'il s'agit de sports comme le hockey et le ski, étroitement liés au tourisme, donc à ce secteur si important de notre économie nationale, l'indifférence serait criminelle.

Interrogez les responsables de nos stations d'hiver ; ils confirmeront que pas mal d'étrangers choisissent la France pour y passer leurs vacances d'hiver, parce qu'ils pensent que la France, pays de Killy, sait mieux enseigner le ski que nous. C'est stupide, nous en convenons. Mais c'est une réalité. Et une réalité face à laquelle nous n'avons pas le droit de demeurer les bras ballants. Quant à la décadence du ski de compétition helvétique s'ajoute la complète débandade de tous nos sports de glace, faut-il espérer quelques succès en ski-bob ou en curling pour remonter le courant ou s'attacher à trouver des remèdes pour retrouver la formidable propagande que constituent des victoires sportives ?

Personne n'hésitera plus à donner la réponse.

Quant aux solutions, plusieurs sont proposées, dont nous ne parlerons pas car cela nous mènerait trop loin. Disons simplement que le principe de base est qu'un pays entendant tirer le maximum de profit de son tourisme et, par conséquent de la propagande que constituent les succès sportifs, doit consentir à l'effort nécessaire non pas seulement au niveau des clubs sportifs, mais de toutes les institutions et organisations pouvant collaborer à la recherche de ce résultat. Bien plus : c'est à l'école même, en modifiant profondément les

notions de « gymnastique » que comporte l'inscription au programme d'une ou deux heures par semaine de cette branche, que l'on peut faire beaucoup. Il y a tout un réseau à connecter, entre l'école et les clubs, entre les clubs et les fédérations, entre le civil et le militaire, entre le tourisme et le sport, etc., pour se créer cette fameuse pyramide, assez large à la base, pour permettre à une équipe de pointe d'accomplir les exploits que l'on attend d'elle.

Les pleurs dans les chaumières, à l'annonce de la débâcle du hockey suisse ou des piètres résultats de nos skieurs d'élite, ne résolvent rien du tout. Mieux vaut s'attacher à créer, par une construction solide, les conditions qu'exige la formation d'un sportif de compétition. Les propositions faites dans ce sens ne manquent pas et il ne nous appartient pas d'en comparer la valeur. Nous souhaitons simplement que l'on se mette à l'œuvre avant qu'il ne soit trop tard. Avant que le monde soit étonné d'apprendre qu'il existe bel et bien des patinoires et des pistes de ski, en Suisse...

Gérald Rudaz

### Manifestation pour la pilule pendant la bénédiction du Pape

Des membres d'une association italienne pour le planning familial ont profité du moment de la bénédiction « urbi et orbi » du Pape, du haut de la loggia de la basilique de Saint-Pierre, pour manifester en faveur du contrôle des naissances.

Mêlés à la foule massive sous la loggia, les manifestants ont brandi pendant environ 90 secondes des placards portant des slogans non équivoques, tels que : « Oui à la pilule », « Assez d'avortements », « Moins d'enfants, moins de faim », « La surpopulation, c'est la famine », « Oui à la pilule, non à l'avortement » et, en très grosses capitales, en anglais « Birth control ».

Autour des manifestants, des religieuses et des minaristes criaient : « C'est une honte, c'est une honte » et essayaient d'abattre les placards, en attendant que la police intervienne.

## Vous m'en direz tant !

Qu'est-ce que j'apprends ? Cassius Clay, le champion du monde de boxe qu'un conseil de révision a déclaré bon pour le service aurait l'intention de se soustraire à ses obligations militaires ?

Ses avocats ont fait savoir que s'il était mobilisé, il subirait des « torts irréparables » soit deux millions de francs.

Pour un coup à l'estomac, c'est un coup à l'estomac.

On ne nous dit pas, en tout cas à moi on ne me l'a pas dit, si Cassius risquerait une baisse de forme à l'armée ou plus prosaïquement une de fonds.

Cassius — permettez-moi de l'appeler familièrement par son prénom, ça me flattera — Cassius ne trouverait guère à s'employer comme boxeur, dans son unité, même si par une chance extraordinaire la tête de son sous-off. ne lui revenait pas.

Quant à son fameux jeu de jambes, un peu sautillant, il le fatiguerait sur la route, alors qu'il fatigue les autres sur le ring.

J'admets donc, et je suis bien gentil, que sa profession ne s'harmonise guère avec l'école de soldat.

Vous me direz que Cassius, comme pour ses incartades, a l'habitude de faire des bêtises, et c'est vrai, mais je vous répondrai qu'il n'est pas sûr qu'il fasse précisément celles qu'on lui demande.

A l'exception des instructeurs de profession et des colonels par vocation je ne vois pas trop quel civil, fût-il plombier, journaliste ou avocat, se sentirait fait pour une activité militaire.

Donnez un fusil à un comptable, à la place de son stylo à billes, et vous m'en direz des nouvelles !

C'est d'ailleurs parce qu'un simple

pékin n'a pas de dispositions spéciales dans ce domaine qu'on l'astraint à une longue instruction.

Et la preuve qu'il n'est pas doué, c'est qu'il se fait engueuler !

Je ne vois pas pourquoi on ne parviendrait pas à fabriquer un soldat d'un boxeur puisqu'on y arrive bien avec un pianiste !

En outre, on a toujours prétendu que, broncho-pneumonie, arrêts du cœur ou fracture de la colonne vertébrale mis à part, l'entraînement militaire était excellent pour la santé.

Si ça ne développe pas toujours l'intelligence, ça fortifie les muscles, et dans le cas de Cassius il vaut mieux frapper sur un ring que philosopher, et c'est bien de cela qu'il s'agit aussi sous les armes.

Les fortes têtes on les fiche au clou. Mais, Cassius, ses managers et ses avocats, peuvent redouter surtout le manque à gagner qu'entraînerait son enrôlement, et là, excusez-moi un instant, je suis bien obligé de les suivre...

Il me semble évident, en effet, en dépit des sommes astronomiquement spatiales que dépensent les Etats-Unis dans le secteur militaire que la solde de Cassius n'égalerait pas ses cachets.

C'est regrettable, certes, mais que voulez-vous que j'y fasse ? Cassius est déjà riche et la perte de deux millions sur ses gains futurs ne le ruinerait pas.

Qu'il pense aux familles du Vietnam qu'une seule bombe anéantit, avec tous leurs biens, d'une seconde à l'autre, et qu'il ne se plaigne pas trop de son propre sort.

Ce ne serait pas seulement comique, mais indécent. A. M.

### Genève - La réforme fiscale

## REFERENDUM OU PAS REFERENDUM ?

Cinq jours après le vote par le Grand Conseil genevois du projet de réforme fiscale, on ignore toujours si un référendum sera lancé ou pas. Ce n'est pas que cette loi plaise à la majorité de la population. Elle est le résultat d'un laborieux compromis qui, en fait, ne satisfait entièrement personne. Ce qui

est étrange, dans ces conditions, c'est que le Grand Conseil l'ait acceptée à une grande majorité. Parmi ceux qui avaient les plus fortes raisons de s'y opposer, c'est-à-dire les libéraux, il est net que leurs représentants ont manqué de courage. Ils s'en excusent aujourd'hui en disant que le refus de cette loi eut entraîné une coalition de front populaire. Rien n'est moins sûr et l'excuse n'est pas convaincante. Une raison plus forte est que les libéraux n'ont pas voulu lâcher leur représentant au Conseil d'Etat qui, dirigeant les travaux publics, est l'un de ceux qui dépense le plus. Le comité central libéral a fini par se ranger à l'avis de la députation. De ce côté-là, la menace paraît donc écartée.

Quant aux vigilants, après avoir voté contre la loi au Grand Conseil, ils ont décidé de ne pas lancer de référendum. Mais il se pourrait que cette décision ne soit pas définitive. Ils semblent en tout cas être loin d'être unanimes sur les suites à donner à cette affaire. Une fois de plus, on constate que ce groupe, qui réunit des gens pleins de bonnes intentions, manque de têtes politiques.

Les avis diffèrent quant à l'opportunité du référendum. D'aucuns paraissent craindre que si la loi était rejetée par le peuple, un nouveau projet viendrait le jour, qui serait plus sévère pour les contribuables aisés que le projet accepté la semaine dernière. D'autres au contraire, pensent que le référendum serait une bonne leçon pour le département des finances qui a en quelque sorte forcé la main des députés et qui a agi avec un assez remarquable manque de doigté. Il est probable que le référendum ne serait pas une catastrophe financière pour le canton ; il permettrait d'autre part de s'exprimer à la mauvaise humeur d'une bonne partie de la population.

Ce qui ressort de toute cette affaire, c'est le manque de contact croissant entre les politiciens et l'opinion, d'une part. Et, d'autre part, l'insigne faiblesse de la composition gouvernementale actuelle, laquelle porte toutes les tares d'un gouvernement proportionnel qui n'a pas en face de lui l'aiguillon d'une opposition cohérente et valable. Au cantonal, comme au fédéral, on voit donc que le système proportionnel au gouvernement est une cause de faiblesse et d'incohérence. Les faits sont là ; mais qui en tirera la leçon ?

Observateur

M. d'A.

## Les comptes PTT de 1966

Le Service de presse des PTT communiqué :

Les comptes PTT arrêtés à la fin de l'année écoulée sont plus favorables que prévu dans le budget établi en été 1965. On s'attendait alors à un déficit d'entreprise de 53,8 millions de francs, tandis qu'on réalise maintenant un bénéfice de 23,4 millions, soit une amélioration de 77 millions. De ce bénéfice, 23 millions vont être versés à la Caisse fédérale ; environ 400 000 francs sont reportés sur compte nouveau.

Les charges totales des PTT, c'est-à-dire les charges d'exploitation et les charges extraordinaires, sont de 35,9 millions de francs inférieures aux estimations du budget. Par rapport à des charges totales de 1935,5 millions, cela représente en tout et pour tout 1,8%. La situation est identique du côté des produits. Les produits d'exploitation et les produits extraordinaires sont de 41,3 millions supérieurs, soit une amélioration de 2,2% sur 1917,6 millions au budget. Il y a lieu de mettre les gros montants en rapport avec le chiffre d'affaires total des PTT de 4 milliards de francs environ. Les écarts proportionnels ne sont alors plus très importants. Peut-on parler d'un bon résultat, si l'on considère que le bénéfice net — sans dotation des réserves — n'atteint que 0,5% du chiffre d'affaires ? Il n'y a que le montant résultant de la différence entre comptes et budget qui soit satisfaisant. 23 millions de bénéfice sont dès lors plutôt l'effet du hasard qui aurait tout aussi bien pu produire un déficit du même montant.

Un deuxième aspect doit être pris en considération : la tendance vers le déficit d'exploitation s'est confirmée en 1966. Les chiffres sont là pour le prouver :

1961 90,1 millions de bénéfice d'expl.

1962 65,7 millions de bénéfice d'expl.  
1963 48,7 millions de bénéfice d'expl.  
1964 2,3 millions de bénéfice d'expl.  
1965 1,9 million de bénéfice d'expl.  
1966 2,7 millions de déficit d'expl.

Vu sous l'angle d'une saine gestion de l'entreprise, la révision des taxes postales était absolument justifiée.

Quels étaient les principaux écarts par rapport au budget qui doit être établi environ une année et demie avant la clôture des comptes ?

Pour la première fois, les charges de personnel n'ont pas atteint les prévisions : donc 4,2 millions en moins. Cela signifie que les allocations de renchérissement décidées en automne 1966 (qui ne figuraient pas en budget puisque la base légale n'existait pas encore) ont pu être absorbées par les crédits ordinaires et laisser encore un reste inutilisé. Dans le domaine des charges de personnel, la volonté d'économiser a été très marquée, particulièrement en ce qui concerne l'autorisation de nouveaux postes et l'engagement d'auxiliaires. Dans les charges pour prestations de tiers également, 35,8 millions environ ont été économisés. Cette réduction des charges pour l'achat de matériel et des charges pour les bâtiments — les postes principaux de ce groupe — est partiellement due à un engorgement dans le secteur de la construction, à des difficultés d'approvisionnement de l'industrie des télécommunications et au manque de personnel technique, ce qui retarde la réalisation des projets. Il est compréhensible que le retard accusé dans le secteur des installations d'exploitation exige de fixer des objectifs lointains, ce qui se traduit par des prévisions budgétaires plus élevées.

Du côté des produits, on relève un surplus de recettes de 18,2 millions de

francs pour la poste. Il est dû à l'augmentation — dès le 1er janvier 1966 — des taxes pour l'étranger et à celle des droits postaux dès le 1er avril 1966. Comme ces changements ne sont intervenus par arrêté du Conseil fédéral que le 17 décembre 1965 et le 1er mars 1966, il n'était pas possible d'en tenir compte dans le budget qui fut imprimé en automne 1965 déjà. De plus, la philatélie a certainement aussi fortement contribué à l'accroissement des ventes de timbres-poste. En ce qui concerne les télécommunications, l'écart est minime : 13 millions sur un milliard de recettes ! Il est plutôt dû au hasard.

Comme les charges de matériel restent au-dessous des prévisions, le montant à la charge de l'actif figurant dans les produits est de 22,9 millions inférieur au budget. En revanche, les capitaux rapportèrent, grâce à une politique judicieuse de placement et à une élévation des taux d'intérêt, 11 millions de plus que prévu. Enfin, les autres produits de l'exploitation procurèrent dans leur ensemble 7,4 millions de plus.

Le compte des charges et produits extraordinaires, qui contient essentiellement des bénéfices et des déficits comptables, se solde par une avance de 12 millions de francs, imputable à un bénéfice comptable réalisé par les PTT lors de la cession d'immeubles aux CFF pour la nouvelle gare de Berne. Ce poste figurait au budget de 1965, mais cette transaction ne put être effectuée qu'en 1966.

## DISTRICT DE MARTIGNY

### MARTIGNY

#### Les fêtes pascales

La fête pascale a été célébrée avec ferveur dans les diverses églises de la cité; à Martigny-Bourg avec une allocution du chanoine Pont et à l'église paroissiale de M. le chanoine Georges Revaz de l'abbaye de Saint-Maurice. Notons que le même jour la Messe fut radiodiffusée sur les ondes de Radio-Sottens, avec la participation de la Schola Cantorum et du chœur mixte La Polyphonia de Vernayaz, dans la petite chapelle de la Maison du Saint-Bernard.

#### Brillant résultat d'un jeune étudiant de Martigny

C'est avec un plaisir tout particulier que nous avons appris, ce matin, que M. Raphy Biaggi, de Martigny, venait de réussir brillamment sa licence en droit. Nous avons également appris que ce jeune homme allait poursuivre ses études en sciences politiques. Nous présentons nos plus vives félicitations à M. Raphy Biaggi et lui souhaitons plein succès pour la suite de ses études.

### SAXON

#### Alain Savioz

Tu quittes mon quartier, Alain, Ce matin de Vendredi-Saint, Comme un autre bien avant toi, Laisant tout un monde pantois.

Tu pars d'une façon si brusque Que le cœur encore s'effusque; Car pour toi, ce nouveau printemps Devait valoir tes dix-neuf ans.

Sauras-tu jamais dans la tombe Combien notre estime est profondément Combien tes amis, tes parents Iront longtemps en te pleurant.

Il restera de toi l'image De ce jeune homme bien sage Avec cet éternel sourire Qui ne pourra jamais mourir.

Que ce soit le sport, la musique, Pour toi tout était magnifique Car tu représentais la vie, Tu engendrais la sympathie.

A tes parents, en ces Pâques, Cachant une douleur opaque, Tes amis et tes connaissances Présentent leurs condoléances.

mb

### Le tourisme pascal

Une animation considérable s'est manifestée durant les journées pascales depuis le Vendredi-Saint au Lundi de Pâques, dans la soirée. Le samedi fut particulièrement marqué par le beau temps et un chaud soleil printanier. Les établissements publics étaient comblés d'une masse de touristes venant des régions les plus diverses.

### C.S.F.A.

Dimanche 2 avril, course avec le CAS à l'Augsbordhorn, réunion des participants vendredi 1er avril à la brasserie Kluser à 20 h. 30. Jeudi 6 avril, réunion mensuelle, inscription pour la rencontre des sections romandes le 23 avril aux Diablerets.

### Communiqué du Syndicat agricole Service protection des cultures

C'est le moment d'appliquer le traitement de débouremment contre tavelure-oïdium et insectes hivernant sur les cultures suivantes:

Pommiers: produits: 0,5% Véralin 05 + 0,25% M-Combi. Le M-Combi peut être remplacé par le mélange 0,2% M-Spécial + 0,12% Karathane.

Poiriers: produits: 0,5% Véralin 05 + 0,2% M-Spécial. Le M-Spécial peut être remplacé par 0,3% Cuprofix.

Les cultures de pommiers et poiriers qui ont été déjà traitées avec la Véralin 05, il faut pulvériser seulement les fongicides.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à notre bureau, rue de la Délèze 34, Martigny.

### Société de développement

Les membres de la Société de développement sont convoqués en assemblée générale, jeudi 6 avril à 20 h. 30, au Relais du Grand-Quai.

#### Ordre du jour:

1. Protocole;
2. Rapport présidentiel;
3. Rapport financier;
4. Rapport des vérificateurs;
5. Budget;
6. Propositions individuelles;
7. Divers;
8. Projections florales par M. Goy, horticulteur.

Le Comité

### RIDES Assemblée de la Jeunesse radicale

La Jeunesse radicale invite tous ses membres et sympathisants à participer à l'assemblée générale annuelle, demain soir jeudi 30 mars à 20 heures à la salle de l'Abéille.

## DISTRICT D'HÉRENS

### VEX

#### † Mme Rosalie Rudaz-Sierro

A l'âge de 64 ans est décédée à l'hôpital de Sion, après une maladie supportée avec un courage exemplaire, Mme Rosalie Rudaz, née Sierro, épouse de notre ami Bruno, membre vétéran de la fanfare «L'Aurore», et mère de Mme Pascal Pitteloud, aux Agettes.

Fille de Jean-Joseph Sierro, ancien président de Vex, la défunte était membre d'une famille de neuf enfants de laquelle restent Marcelin, à Sous-le-Sceux, Sion; Samuel, ancien instituteur à Sierre, et Félix, chef du service des voyageurs à la Poste de Sion, ancien président du groupe radical au Conseil général.

Fine, sensible, cultivée, la disparue consacrait à son époux et à sa famille toute son affection, tout son dévouement. La mort accidentelle de son fils David, il y a quelques années, avait été, pour elle et les siens, un coup terrible dont elle ne se remit jamais, mais qu'elle sut accepter avec philosophie et, surtout, avec le plus grand courage.

C'est le cœur serré que nous disons adieu à cette épouse admirable, à cette brave maman, à cette femme de cœur jouissant de l'estime générale de la population.

Face à cette nouvelle épreuve qui les frappe si durement, nous tenons à dire à notre ami Bruno, à sa fille Ellane et son mari Pascal, à ses frères Marcelin, Samuel et Félix ainsi qu'à toute la parenté la part que nous prenons à leur deuil et leur exprimons nos sentiments de très vive compassion, en les assurant du merveilleux souvenir que nous gardons de la chère disparue.

## A propos d'un certain malaise...

Depuis quelque temps, certains milieux font pas mal de raffut autour d'une petite bande d'écervelés, en minorité fort heureusement, que l'on nomme «objecteurs de conscience». M. Jean Cleusis vient d'en parler; très bien, mais j'aimerais aussi disséquer ce problème en y apportant peut-être un autre éclairage.

Ce «problème» grossi à outrance par une presse subversive ou post-subversive, irrite les citoyens conscients de leurs responsabilités envers la Nation.

Cependant, il est honnête de faire des nuances. Je m'explique: si j'avais vécu sous l'Allemagne nazie, j'aurais fini mes jours à Dachau, car, j'aurais

## DISTRICT D'ENTREMONT

### LIDDES

## Une belle soirée avec les musiciens de la «Fraternité»

Avec les premiers fleurs des neiges et sous l'atmosphère chaude et lumineuse de la joie pascale et du renouveau, la Fraternité conviait la population à son concert annuel. Ce fut une soirée en tout point réussie où la foule vibrante et joyeuse a communiqué entièrement avec les musiciens et les artistes.

Dès 20 heures, une affluence record envahissait la salle trop petite pour la circonstance et les retardataires devaient patiemment se contenter de rester sur le seuil. Après une marche d'ouverture entraînante, le président de la société, notre ami Gaspard Darbellay, dans sa simplicité habituelle mais avec clarté et enthousiasme, apportait son salut et son amitié aux nombreux amis et sympathisants. Tout particulièrement, il salue la présence du curé Lonfat qui est fidèle à tous les concerts, de M. Dorsaz, président de Bourg-Saint-Pierre, de M. Théo Lathion, député, et de M. Blanc, député-suppléant. Il présente M. Mathieu, nouveau directeur à qui il dit toute l'estime et la fierté des musiciens de les honorer de sa sûre et compétente direction. M. Mathieu est un ami fidèle de notre belle vallée et le souhait chaleureux de garder longtemps sa présence est dans tous les cœurs. De toute son âme, le président remercie les personnes généreuses qui ont offert tous les morceaux

du concert. Merci aussi aux très nombreux amis de notre fanfare qui, avec leur précieux appui, fait preuve de jeunesse et de dynamisme. Mais toute la reconnaissance va à l'équipe unie des musiciens qui font preuve d'assiduité aux répétitions et d'attachement sans limite à cette musique à qui ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. Des étoiles sont remises à Paul-Louis, Moret, Roland Frossard et Pierre-André Darbellay pour 10 ans d'activité.

Mais tout l'honneur revient à Etienne Darbellay qui reçoit une coupe bien méritée pour ses 40 ans d'activité. Une gerbe de fleurs ainsi qu'un cadeau disent à M. Mathieu, avec les compliments de deux fillettes timides, toute la joie qui couronne ses efforts.

Tous les morceaux sont interprétés avec brio et assurance malgré un concert varié à souhait. Les applaudissements ont été généreux.

Que dire des intermèdes de M. Antille qui n'a plus sa réputation à faire sous le soleil valaisan. Par ses chaudes chansons et dans anecdotes pleines de finesse et de bon goût, le public a été acquis dès les premières minutes et les instants passés en sa compagnie ont été trop courts. A la veille de la grande confrontation, il a su avec verve inculquer au FC Sion les techniques du football qui ont permis à ce dernier de remporter la victoire... M. Antille venait pour la première fois dans notre vallée et nous sommes sûrs qu'il remporte un bon souvenir d'un public heureux et emballé. Merci M. Antille pour votre bonne humeur!

Oh surprise, un programme déjà bien rempli recevait encore un complément inattendu et combien sympathique. Ceci nous le devons à notre ami John Darbellay, ce Neuchâtelais de Liddes qui a laissé un coin de son cœur au pays natal et nous fait de temps en temps de ces surprises si agréables. Il a convaincu trois de ses copains pour consacrer un bout des vacances de Pâques aux Lidderains qui, eux, ont su apprécier à sa juste valeur les romances neuchâtelaises, la chaleur et le sourire des interprétants. Merci John pour ta verve et ta bonne humeur inaltérables. Merci à tes amis. Il faut croire qu'il est difficile de se soustraire à l'amitié et aux souvenirs de jeunesse. L'eau du lac de Neuchâtel est bleue et limpide, mais à Liddes le goût du pain de seigle n'est jamais amer.

Après une soirée aussi chaude et réussie, la Fraternité vogue sur des ailes qui sont de meilleure augure pour son avenir. RD

### Ce n'est qu'un aurovoir...

Alors que le printemps nous inonde de ses notes d'espérance, une nouvelle âme s'est envolée vers son Créateur. A l'âge de 79 ans, notre ami Tochet Joseph nous a quittés après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

Boulanger de profession, notre ami se vouait accessoirement à l'agriculture. Il est resté fidèle à son pays natal, à son village, dans le cadre simple et austère qui l'a vu naître. Sa vie fut tranquille et sans histoire et il laisse le souvenir d'un homme intègre, d'un caractère calme et jovial à la fois.

Il fut un des pionniers de la Fraternité à qui il a donné tout son cœur. Comme à la musique, il est resté attaché à ses aspirations politiques qu'il a défendues en toute occasion sans défaillance.

Tandis que la Fraternité laisse s'envoler vers le ciel les notes tristes d'un aurovoir, nous présentons à son épouse, à ses enfants Henri et Francis, notre sincère sympathie. DR



### La poste... un guichet de la S.B.S. proche de votre domicile

N'oubliez pas que vous pouvez effectuer des versements sur votre compte ou livrer à la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE par l'intermédiaire de la poste. De même, sans que vous ayez besoin de vous déplacer, la Banque vous fera parvenir à domicile, par la même voie, les montants désirés. Nous vous renseignerons volontiers sur cette facilité qui n'entraîne pas de frais spéciaux pour vous... Où que vous habitez, vous pouvez donc devenir clients de la S.B.S. et bénéficier des nombreux avantages qu'elle vous offre.

**Société de Banque Suisse**  
Schweizerischer Bankverein



## L'ACTUALITÉ MONÉTAIRE

## Où il est question des «marchés financiers»

Il y a quelque temps s'est tenue à Cannes, dans le secret des salons d'un hôtel de luxe de la Croisette, une réunion dont la presse en général a très peu parlé, bien que certains journaux économiques l'aient désignée comme les «Etats généraux de la finance et de l'industrie».

Il faut dire que cette conférence n'avait aucun caractère gouvernemental et officiel. Y participaient, à titre privé, une soixantaine de banquiers et d'industriels appartenant à treize pays d'Europe, d'Amérique du Nord et même du Japon, elle avait donc un caractère international. L'ordre du jour réduit à un unique sujet comportait seulement l'étude en commun des remèdes à apporter aux marchés financiers. Le dossier était plus compliqué qu'il n'en paraissait car ce n'est qu'après une nuit et une matinée de délibérations, que ces messieurs purent coucher noir sur blanc leurs conclusions. Précisons que cette réunion était placée sous la présidence de M. Wilfrid Baumgartner, ex-gouverneur de la Banque de France, et ancien ministre des Finances français.

A la séance de clôture, M. Baumgartner devait préciser: «Les conclusions auxquelles nous sommes parvenus expriment nos préoccupations essentielles concernant le développement des marchés de capitaux. Il est important à notre avis d'associer les efforts du travail et du capital, celui-ci n'étant d'ailleurs que du travail épargné.»

Les participants ont reconnu que se faisait sentir un besoin accru d'investissements pour permettre une croissance rapide de la production et de la productivité, ce qui, avec la stabilité monétaire et un niveau élevé de l'emploi doit assurer à tous des salaires réels et des revenus plus élevés. Pensée louable, s'il en fut. Sur cette constatation on imagine que l'accord

fut facile à faire. C'est devant les moyens qu'on pouvait être perplexé. Et en effet, si la conférence a souligné que «la croissance de la population et le rythme accéléré du progrès technique exigent des gouvernements et des entreprises des investissements considérables», elle a du toutefois reconnaître «que la demande n'est malheureusement (c'est le terme qu'elle emploie) pas suivie d'un progrès équivalent de l'offre. D'où la nécessité pour les Etats de permettre de faire face à des besoins considérables, par des mesures destinées à améliorer les marchés financiers.»

C'était faire allusion à l'épargne, seule capable, théoriquement, d'apporter la solution. Une coopération est nécessaire entre les gouvernements, l'industrie et les institutions financières; c'est pourquoi, à Cannes, on propose de stimuler les fonds de retraite, les assurances et autres formes d'épargne contractuelle grâce notamment à des encouragements fiscaux.

La conférence, comme on le constate, n'a pas découvert un remède original, il y a des années qu'on y fait allusion. Toutefois elle a, en termes vagues, et qui demandent à être étudiés, réclamé qu'afin «d'accroître l'épargne des ménages et de vaincre leur préférence pour une liquidité excessive il soit institué un contrôle constant des tendances inflationnistes, puis l'amélioration des formules susceptibles d'attirer vers les circuits de l'épargne les bénéficiaires de revenus». Formules assez abstraites comme on le voit, et qui manquent de suggestions pratiques.

Il n'a pas été fait allusion aux politiques parfois contradictoires de certains pays. Certes la conférence a demandé que des mesures soient prises tendant à la complète libéralisation des mouvements internationaux de capitaux

et à l'élimination des règlements de changes souvent complexes, et qui n'ont même, présentement, aucune justification. Elle aurait pu cependant insister pour dire que la politique dans ce domaine est un tout, et qu'on doit éviter, d'ajouter aux mesures de libéralisation, des programmes d'ordre inférieur qui annulent l'efficacité des premières.

La conférence privée de Cannes a également mis l'accent sur «l'harmonisation des fiscalités au taux le plus bas, l'abolition des impositions multiples à des stades successifs, le libre accès à tous les marchés des émissions étrangères et le développement des titres cotés.»

La réunion de la Croisette, ne pouvait guère faire mieux que d'émettre des suggestions et des recommandations. Son cahier de «desiderata» comporte douze chapitres, que les participants vont soumettre aux gouvernements des pays de l'O.C.D.E. Dans la plupart des cas, cet ensemble de doléances n'apprendra rien à ses destinataires. En fait trois objectifs sont définis. L'un vise tout d'abord l'amélioration à l'intérieur des marchés nationaux, le second concerne le développement de relations internationales en vue de favoriser un mouvement accru de capitaux au-delà des frontières, et le troisième, les modifications de quelques politiques économiques jugées sinon malheureuses, mais au moins insuffisantes.

Il y aura sans doute beaucoup à faire pour donner satisfaction aux gens de la finance et de l'industrie. Et pourtant, hors des suggestions ci-dessus, on ne voit pas par quelle procédure, il serait possible de promouvoir l'expansion de l'épargne, de développer les investissements, et enfin de compte d'améliorer le standing de vie des populations concernées. Hubert Revol

refusé de me faire le complice d'un régime inique et agressif. Je me serais donc retrouvé à égalité avec nos objecteurs. D'autre part, si présentement, je possédais la nationalité US, je serais aussi en prison, car je refuserais d'aller bombarder au petit bonheur des populations innocentes, victimes à la fois des rapaces du Pentagone et du communisme international. Mais la Suisse! Pays pacifique, dont les visées ne sont pas portées sur les conquêtes, mais uniquement sur des buts défensifs, je ne peux concevoir que l'on soit objecteur de conscience. Il y a dans ce minime paquet, et j'en suis profondément convaincu, des idéalistes sincères. Mais la Constitution suprême de l'Etat, stipule que chaque citoyen, sain de corps et d'esprit est tenu de porter les armes. Certains gouvernements cantonaux ont eu la forfaiture de passer au-dessus de la loi centrale, en instituant des services civils. Par cette solution, ils ont outrepassés leurs droits, et bien des sociétés militaires ont adressé des lettres justifiées de protestation auprès des intéressés.

Les objecteurs sont dans l'erreur, car ils ont la faculté d'effectuer leur service militaire dans les sanitaires non armés. De plus les communistes, dont il ne faut pas sous-estimer les menées occultes, sont toujours à l'affût de ce qui pourrait affaiblir notre défense nationale spirituelle et morale, ils ne manqueraient pas de profiter de l'occasion pour étendre leurs néfastes activités par le truchement de ces gens qui le plupart sincères, mais aveuglés. Aujourd'hui, ils ne sont même pas 100. En cas de révision de la Constitution en leur faveur, ils seront 1000, puis 2000, puis 5000, puis 10 000 et encore plus; et les communistes qui ont l'art de tromper tout le monde, y compris la volaille socialiste qui se fait plumer, là où ils sont implantés; ne manqueraient pas de faire dériver ce groupe en une contre-armée. D'ailleurs, il est facile de démontré la fausseté du raisonnement des objecteurs qui refusent de prendre une arme pour défendre un pays pacifique, en ce sens que la Suisse, étant un pays humanitaire, ils le laisseraient donc écraser, poignardant ainsi leur propres idées. Les objecteurs invoquent: «Tu ne tueras point», sixième commandement que Moïse a reçu sur le Sinaï. Si les objecteurs avaient mieux lu leur Bible, ils auraient vu que le Dieu des armées marchait devant son peuple pour le soutenir contre ses ennemis du désert. Dieu soutient donc les causes justes et se détourne de l'injustice. Or refuser de défendre un pays comme la Suisse qui n'a que le regard tourné vers le bien de l'humanité, c'est offenser l'Être Suprême, c'est se dresser contre la volonté du peuple, exprimée dans la Constitution. La majorité du peuple suisse veut la défense nationale, une minorité et ses complices ne doivent donc pas s'imposer, et les tribunaux militaires doivent continuer à appliquer un juste châtiement à ceux pour qui des rêves utopiques passent avant la patrie!

Yvan Egalité

### Cours des billets

Franc français	86,-	- 89,-
Mark allemand	107,50	- 110,-
Lire italienne	68,-	- 70 ½
Franc belge	8,45	- 8,70
Pesetas	7,-	- 7,35
Dollar	4,31	- 4,35
Livre sterling	12,-	- 12,20

# Le Confédéré vous renseigne

## Radio-Sottens

### Jeudi 30 mars

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 Roulez sur l'or! - 7 15 Miroir-première - 7 25 Le bonjour de Colette Jean - 7 30 Roulez sur l'or! - 8 00 Miroir-flash - 9 00 Miroir-flash - 9 05 Les souris dansent - 10 00 Miroir-flash - 11 00 Miroir-flash - 11 05 Emission d'ensemble - 12 00 Miroir-flash - 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Le quart d'heure du sportif - 12 35 10... 20... 50... 100! - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton de midi: Quo Vadis - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles... ou presque - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Le monde chez vous - 14 30 Récréation - 15 00 Miroir-flash - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Paris sur Seine - 17 30 Jeunesse-Club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 18 35 La revue de presse - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Bonsoir les enfants! - 19 35 La bonne tranche - 20 00 Magazine 67 - 20 20 La route aux quatre chansons - 21 10 Les grandes figures - 21 40 Au banc d'essai - 22 30 Informatons - 22 35 Les chemins de la vie - 23 00 Araignée du soir - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national - Fin.

### Vendredi 31 mars

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 Roulez sur l'or! - 7 15 Miroir-première - 7 30 Roulez sur l'or! - 8 00 Miroir-flash - 9 00 Miroir-flash - 9 05 Le matin qui chante - A 10 00 et 11 00 Miroir-flash - 11 05 Emission d'ensemble - 12 00 Miroir-flash - 12 05 Au

carillon de midi - 12 15 Le memento sportif - 12 35 10... 20... 50... 100! - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton de midi: Quo Vadis - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles... ou presque - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Pour les enfants sages! - 15 00 Miroir-flash - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Perspectives - 17 30 Jeunesse-Club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 La situation internationale - 19 35 Bonsoir les enfants! - 19 40 A la clé - 20 00 Magazine 67 - 21 00 Le concert du vendredi - 22 30 Informations - 22 35 La science - 23 00 Plein feu sur la danse - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national - Fin.

## Télévision

### Mercredi

17 00 Rondin, Picotin - 17 15 Le cinq à six des jeunes - 18 15 Vie et métier. 18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Film:

## Si vous digérez mal,

si vous êtes constipé, prenez une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous soulage rapidement.

Toutes pharm. & drog. à Fr. 2.40 la bte.

**DRAGÉE FRANKLIN**



Belle et Sébastien - 19 20 TV-spot. 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19 30 Film: Les chevaliers du ciel. 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Allô police - 21 35 Film documentaire: Les migrants - 22 05 Téléforum - 22 30 Téléjournal.

## Jeudi

17 00 Für unsere jungen Zuschauer - 18 00 Interlude - 18 15 Les dossiers de l'Histoire - 18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont 19 30 Notre feuilleton: Les Chevaliers du Ciel - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Un homme disparaît - 21 25 Dossier - 22 30 Téléjournal - 22 40 Fin.

Rédacteur responsable: **Gérald Rudaz.**

On demande

## 1 JEUNE HOMME

comme aide au laboratoire.

## 1 APPRENTI PÂTISSIER-CONFISEUR

S'adresser à la Pâtisserie Burnier Rue du Collège 6 Martigny. Tél. (026) 2 25 18

On cherche

## une sommelière

entrée le 15 avril. Faire offre au Café des Touristes, à Martigny. Tél. (026) 2 26 32.

## Cinémas

### Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Un film qui nous fait revivre l'affrontement explosif de deux géants de l'Histoire: le divin mais farouche Michel-Ange et Jules II «le pape tempête»: L'EXTASE ET L'AGONIE, un film de Carol Reed avec Charlton Heston dans le rôle de Michel-Ange et Rex Harrison dans celui de Jules II.

### Cinéma CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Le tout dernier film à sensations d'Eddie Constantine: NICK CARTER CONTRE LE TRÉFLE ROUGE. Ce film, où l'action et le suspense crévent l'écran à chaque seconde, est également interprété par Nicole Courcel, Jeanne Valérie et Jo Dassin.

### Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 29 mars - Un palpitant «western»:

LES PIRATES DU MISSISSIPPI, avec Brad Harris, Horst Frank et Sabine Sinjen. Dès vendredi 31 - Jean Marais, dit Antoine Donadiou de la D.S.T., en voit de toutes les couleurs avec la ravissante Marisa Mell, la spécialiste du double-jeu, dans le dernier film de Gilles Grangier: TRAIN D'ENFER.

### Cinéma REX - Saxon

Jeudi 30 - LES PIRATES DU MISSISSIPPI - Dans l'Ouest sauvage, tel qu'il était au temps de sa conquête, des héros impitoyables méprisent tous les dangers. Samedi 1er et dimanche 2 avril - Venez passer deux heures de détente et de folle gaieté: 3 ENFANTS DANS LE DÉSORDRE - Un film de Léo Joannon, avec Bourvil et Jean Lefébvre.

**Abonnez-vous au Confédéré**

# Gonset



Très souple et résistant, un «Jeans» dont vous ne verrez pas la fin.

Blue-Jeans en forte toile grisette, 4 poches rivées, coutures «sellier», braguette à fermeture éclair. Coloris bleu, tailles 4 à 14 ans 4 à 8 ans 5.95 10 à 14 ans 6.95

4 à 8 ans **5.95**

## Charles Eglin - Electricité

### MAÎTRISE FÉDÉRALE

Rue du Bourg 33 - MARTIGNY 2 - Tél. (026) 2 25 50

### CONCESSIONNAIRE:

Martigny - Martigny-Combe

Lonza - PTT

Se recommande pour toute installation électrique et vente d'appareils électro-ménagers en tous genres.

## LA PAGODE DE JADE

par LISE BLANCHET

Cela n'éveille aucune résonnance dans son âme... Rien ne l'habite. Quelquefois un mot fait un étrange bruit dans sa tête: comme un objet de métal qui tomberait au fond d'un l'abîme...

Mais elle dit: «Fermez la fenêtre, je vous prie...» Ou encore: «Ce thé n'a aucun goût.» Ou mille choses aussi anodines.

Puis des jours se suivent, durant lesquels elle se reprend à vivre.

«Ce n'était pas si mal! songe Maryame... Pas si mal! Et cela aurait pu durer jusqu'à la mort...»

Mais, «lui», pourquoi est-il venu tout bouleverser?

Patrice de Maubourg a fait valoir son titre de fiancé de Mlle Delort pour l'emmener chez lui. Dans la famille de son frère plutôt: Ludovic de Maubourg est honorablement connu dans la région, et la présence de sa femme et de ses enfants enlève tout idée d'une sorte de rapt.

«Je ne désire pas me marier. Ni avec Patrice de Maubourg, ni avec aucun autre...»

D'ailleurs, à part le médecin de l'hôpital et Ludovic, elle n'en connaissait pas. Cela portait à trois, en comptant Patrice, les hommes qu'elle avait vus.

... Un jour, le médecin et l'infirmière l'avaient emmenée au bord d'un grand lac,

sur les rives duquel se dressait une pagode que le soleil couchant coiffait d'or.

— C'est là que vous viviez, Maryame, avait dit la douce infirmière...

— Là?

Ses yeux fixaient la pagode.

— Il y avait une belle maison, juste à cet endroit. Un pan de mur en marque la place. Souvenez-vous... L'orage approchait... Il y eut un grand bruit... Un bruit terrifiant... Vous aviez très peur...

— Très peur?

Eh bien non, cette pagode, ce pan de mur, ce lac, ce ciel bleu, ce paysage, tout cela ne lui rappelait rien. Etait-il possible qu'elle ait vécu en ces lieux?

Machinalement penchée sur la terre, elle avait cueilli une fleur pourpre, en avait longuement cherché le nom; puis, heureuse comme une enfant qui découvre un trésor, elle avait jeté ce nom de fleur, ce nom retrouvé par miracle:

— Une anémone! C'est une anémone!

Par la suite, elle avait su appeler toutes les choses par leur nom.

— Elle a un vocabulaire très étendu, affirmait le médecin...

— Vous êtes sûr, docteur, que je vivais là?

— Certes!

Cela lui paraissait aussi peu consistant que ses fiançailles avec Patrice de Maubourg. Mais «cela» devait être vrai. Pouvaient-elle avoir raison contre tous les autres? Elle acceptait donc.

«Tant de choses ont un sens pour moi... Ainsi je prévois ce que doit apporter le mariage, cette union totale de deux êtres, cœur, esprit, chair... Je sais que certaines fleurs exhalent les plus doux parfums et que d'autres sont vénéneuses... Je reconnais la chaleur du soleil et la fraîcheur des nuits, et la chanson de la pluie, et les plaintes du vent. Alors, pourquoi cette coupure entre ce que je fus et ce que je

suis? On m'a volé toutes ces années passées... On m'a volé ma jeunesse...»

Car, par instants, elle se sentait vieille comme le monde, et lasse de tout ce qu'elle ignorait.

Ainsi songe Maryame, en cet après midi d'été, tandis que Jean continue sa lecture et que les cris de Sylvette arrivent du fond du jardin... Elle parle aux oiseaux, aux fleurs, aux arbres. Tout lui est ami.

Ida s'avance de sa démarche nonchalante, s'abritant du soleil avec une ombrelle toute fanfreluchée. Elle s'est donc décidée à sortir de sa chambre? Près de Maryame, elle s'arrête, prend un siège à côté du fauteuil dans lequel se prélassait la jeune fille, pose son ombrelle sur le gazon, sans la fermer, de sorte qu'elle ressemble à une fleur monstrueuse.

Elle regarde son garçon, qui s'est réinstallé pour lire.

Puis, toujours embarrassée devant Maryame, en qui elle voit une habitante d'une autre planète, elle cherche un sujet de conversation. La jeune fille s'amuse de son embarras. C'est bien son tour de rire un peu d'autrui...

— Comment allez-vous? demande enfin la jeune femme.

Cette manie qu'ils ont tous à lui demander sans cesse des nouvelles de sa santé, en ayant l'air de s'attendre au pire!

— Bien. Ce soleil me réjouit.

— N'avez-vous pas trop chaud? Le temps est épouvantable aujourd'hui, et le simple trajet de la maison jusqu'ici m'a anéanti... Les enfants ne vous fatiguent pas, au moins? Quand je les sens autour de moi, j'ai de la peine à respirer.

— Au contraire: ils me vivifient. Mais, comme vous le voyez, Jean lit; et Sylvette chante, là-bas, à l'autre bout du jardin.

— Oui, elle chante comme un oiseau. Elle a bien de la chance d'être si gaie!

Moi, je ne l'ai jamais été. Je suis d'un naturel pessimiste. L'avez-vous remarqué?

— Non.

Maryame songe: «Gaie comme un oiseau... Un oiseau.»

Elle met la tête dans ses mains, d'un geste devenu habituel... Puis elle murmure:

— Les oiseaux... Où sont les oiseaux?

Par ces mots, il lui semble tenir la clef d'un angoissant problème... Un jour, par eux, elle fera le chemin qui s'est brisé... Elle reviendra à la source. Un jour...

— A quoi songez-vous, Maryame?

— A rien.

— Vous vous ennuyez avec nous, n'est-ce pas? insiste Ida de Maubourg.

Maryame hausse les épaules. Pourquoi l'interrogent-ils sans cesse? Pourquoi veulent-ils connaître ses pensées, alors qu'elle-même a tant de peine à s'y retrouver?

— Mais non! Mais vous comprendrez que je sois un peu sauvage... un peu secrète. Vous êtes tous très bons pour moi, à tel point que j'en suis confuse et que je regrette de ne pas savoir témoigner ma reconnaissance.

Ida soupire. Puis elle demande à Jean où il en est de son livre. Le garçon lève à peine les yeux et répond qu'il en est à la page cent vingt-neuf, ce qui ne signifie pas grand-chose. Mais il sait bien que sa mère se désintéresse absolument de ses lectures.

— L'an prochain, il va commencer des études très sérieuses, dit-elle en s'adressant à Maryame. Nous l'enverrons dans un lycée suisse qui doit incessamment ouvrir ses portes. Je voudrais qu'il devienne quelqu'un.

— Il deviendra quelqu'un, affirme poliment Maryame.

(A suivre)

FOOTBALL

Les demi-finales de la Coupe suisse — Un seul but en 210 minutes de jeu :

celui qui élimine Sion de la finale

Lugano-Bâle et Sion-Lausanne : telle était l'affiche des demi-finales de la Coupe suisse, au Tessin et en Valais. Lugano et Bâle ont fait match nul, après prolongations, 0-0.

Lausanne a battu Sion par 1-0, but marqué à la deuxième minute de la rencontre. Ainsi, après 210 minutes de jeu, les 14 000 spectateurs de Sion et les 16 000 du Tessin n'ont pu saluer qu'un but : celui de Chapuisat, qui désigne Lausanne comme finaliste alors que Lugano et Bâle devront rejouer à Bâle.

Tout l'explication de la victoire lausannoise est là. Et on pouvait prévoir, sans être sorcier, que Lausanne ne conduirait ni le système, ni l'équipe qui lui avaient valu une sévère défaite il y a quinze jours.

Aux buts, Rappan avait placé Kunzi au lieu de Schneider. Un Schneider qui avait encaissé trois buts sur ce même terrain, face au même adversaire, il y a quinze jours, sans qu'il en aille de sa faute, d'ailleurs.

à deux reprises au moins, d'une égalisation que le public, debout, s'appêtait déjà à acclamer. C'est avec Kunzi, Poloncent, Fuchs, Luethi et Chapuisat, les nouveaux, que Lausanne a gagné parce que Sion n'a pas su opposer à ce style nouveau la parade initiale qui en aurait annulé les effets.

Est-ce à dire que les Sédunois ont démerité? Pas le moins du monde. Quand une différence se fait sur un but-surprise et quand, en fin de match, les assauts répétés des buts lausannois échouent sur un Kunzi en état de grâce, ce n'est pas la valeur de l'équipe qui peut être mise en cause, mais ces fameux impondérables sans lesquels le sport n'existerait plus.

Parvenir en demi-finale de la Coupe est déjà une performance en soi. Le reste est une affaire de réussite. Elle n'a pas souri à Sion, ce lundi de Pâques.

Acceptons sportivement la défaite, qui comporte toujours une leçon salutaire et versons-la au dossier de l'expérience qui servira un jour ou l'autre. Quant à savoir si il y avait pénalty de Tachella ou non, comme à savoir si Biaggi avait « ressorti » ou non la balle de ses buts, on peut en discuter à l'infini et... inutilement puisque seules les décisions de l'arbitre font loi.

Un nul équitable! Martigny-Vevey 1-1

Stade municipal de Martigny, temps beau, terrain bon, 800 spectateurs environ, arbitre : M. Stauffer, Berne, moyen.

Martigny : Ritz, Dupont, Girard, Biaggi, Dayen, Zanotti, Polli, Moret, Grand Morel, Putallaz.

Buts : 27e Grand ; 48e Dubey. Cet important match de championnat de première ligue s'est disputé samedi à 16 h. 30 au stade municipal, par une magnifique journée de printemps.

pour la dure existence en 1re ligue. Elle manque encore un peu de maturité et de compétition et quand tout cela sera acquis, elle sera dangereuse pour les meilleurs. Martigny joue la 1re mi-temps face au soleil très gênant, ce qui ne l'empêche pas d'attaquer d'emblée et d'alerter l'arrière défense vaudoise, se créant d'excellentes occasions de scorer.

Ils trouvèrent cependant en face une équipe qui se bat de façon admirable

Les Vaudois procèdent par contre-attaques rapides par Cavely et Zingaro surtout, mais ne parviennent pas à franchir la défense des grenats très attentive. Vevey fait le forcing dès la reprise et à la 48e minute, sur cafouillage, égalise. Insistant dans leur effort, les Vaudois veulent la victoire mais celle-ci ne viendra pas et au contraire, peu avant la fin, c'est Martigny qui, par Morel, placé à quelques mètres de Favre, est bien près de causer la surprise.

Dimanche prochain, Martigny se rendre à Fontainemelon. Tous nos vœux l'accompagnent.

Le 50<sup>e</sup> anniversaire du Martigny-Sports

Fondé en 1917, le Martigny-Sport atteint cette année la cinquantaine. Cela se doit d'être fêté d'une façon tangible. A cet effet, les dirigeants actuels, à la tête desquels on trouve le souriant Guy Moret, ont convoqué jeudi dernier, dans un restaurant de la ville, la presse, afin de jeter les bases des festivités qui auront lieu les 12 et 13 août prochains.

Président : Marc Moret ; vice-président : Guy Moret ; secrétaire : Georges Girard. Ce trio formera le bureau. Caissiers : Gustave Arlettaz, Georges Tissières ; réception : Pierre Crettex, Loulou Morand ; presse et publicité : Gaston Bruttin, H. Pelissier, Pierre Giroud ; festivités : Henri Rabaglia ; responsable des matches juniors : A. Perrouchoud.

En parcourant la statistique des accidents de circulation survenus en Valais durant le mois de février, on reste quelque peu surpris lorsqu'on découvre le chapitre « retrait de permis ». En effet, pour ce seul mois de février, 45 permis de conduire ont été retirés. C'est beaucoup!

cet effet, dans laquelle on trouvera toutes les phases de la vie de cet heureux quinquagénaire, qui, malgré son âge, se porte pas mal du tout comme on peut le constater. En effet, le M.-S. compte aujourd'hui 200 membres actifs dont 138 juniors répartis en sept équipes, 3 équipes actives et une de vétérans. Tout cela demande beaucoup d'abnégation et de sacrifices de la part des dirigeants, qui ne ménagent ni leurs peines ni leurs deniers, afin que les couleurs du M.-S. flottent sur le mât de la victoire.

Nous nous promettons d'ailleurs d'y revenir et de retracer de façon beaucoup plus fouillée, la vie de cet heureux quinquagénaire, afin que la jeunesse actuelle, qui est l'avenir, sache qu'elle peut être fière des aînés qui les ont précédés dans les sentiers d'une vie sportive de 50 ans.

28 cas d'ivresse

En parcourant la statistique des accidents de circulation survenus en Valais durant le mois de février, on reste quelque peu surpris lorsqu'on découvre le chapitre « retrait de permis ». En effet, pour ce seul mois de février, 45 permis de conduire ont été retirés. C'est beaucoup!

Une plaquette souvenir sera éditée à

Gelati... Glaces... Eis-creme... Icecream...

Noms évocateurs de beau temps, de soleil, d'été, de petites échopes au bord du lac ou de jeunes marchands bronzés arpantant les plages de l'Adriatique en offrant, dans une sorte de mélodie, leur produit rafraîchissant.



Et pourtant on absorbe presque autant de glaces en hiver qu'en été. Les statistiques le prouvent. Sur la durée d'une année, la Suisse n'est cependant pas encore au même rang que la Suède ou les USA.

Les desserts glacés sont fort appréciés chez nous. Et si l'on ajoute qu'ils font digérer un bon repas, il n'y a plus d'hésitation possible.

COUPE ANTINÉA : Disposez dans un verre à café 3 cerises cocktail (que l'on trouve en petits bocaux dans le commerce). Arrosez-les d'une cuillère de marmasquin.

COUPE JAM SESSION (notre photo): Placez au réfrigérateur un demi pot de marmelade d'orange et les verres (des flûtes de préférence). Au moment de servir sortez les flûtes froides.

couche d'amandes grillées émondées, une couche de glace à la vanille, une couche de marmelade d'orange, une couche d'amandes, une couche de glace au chocolat et continuez ainsi jusqu'à ce que la coupe soit remplie.

LA NÈGRESSE BLONDE Disposez 1 tranche de cake anglais par personne sur une assiette à dessert. Arrosez avec un peu de rhum et mettez l'assiette au réfrigérateur.

HOCKEY SUR GLACE

L'URSS conserve son titre de champion du monde

A Vienne, les Championnats du monde de hockey sur glace se sont terminés par une nouvelle victoire de l'URSS, qui a battu le Canada 2-1. Ce résultat, que l'on dit faussé par de grossières erreurs d'arbitrage, prouve que les Soviétiques maintiennent leur suprématie mais que l'effort canadien pour retrouver celle qui fut la sienne autrefois est bien réel.

La Suisse reléguée dans le groupe C

La pitoyable politique de la Ligue suisse a abouti au résultat redouté : le déclassement de la Suisse, qui jouera désormais dans le groupe C. Quelle déchéance! Surtout pour ceux qui se souvenaient que la Suisse fut championne d'Europe...

Monsieur Bruno RUDAZ - SIERRO, à Vex; Madame et Monsieur Pascal PITTE-LOUD-RUDAZ et leurs enfants, aux Agettes; Monsieur et Madame Marcellin SIERRO-LOGEAN et leurs enfants, à Sion;

DE LA BISE... FEU VERT LE DIMANCHE

Le dimanche, c'est feu vert. Pour la mère de famille qui peut aller à la messe. Si, si, il y a des hommes qui gardent la progéniture.

Le mari? à un match intéressant, à une partie de cartes ou sa présence indispensable à une société.

Les choses en litige, souvent le dimanche, on les liquide. Feu vert pour les promenades du dimanche.

CHRONIQUE FINANCIERE

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

L'assemblée générale de la Caisse d'épargne du Valais s'est tenue le samedi 18 mars 1967 à Sion. Le rapport de gestion reflète l'excellente situation de l'établissement, lequel, rappelons-le, exerce son activité sur l'ensemble du territoire cantonal, grâce à ses neuf agences et ses dix-huit comptoirs.

Fr. 71 300 000,— et pour les obligations de caisse à Fr. 33 000 000,— en chiffres ronds. De leur côté, les placements hypothécaires atteignent Fr. 64 800 000,— accusant une augmentation de plus de 4 millions.

Monsieur Victor RUDAZ - SIERRO, à Vex; Monsieur Hermann RUDAZ-RUDAZ et ses enfants, à Vex; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Rosalie RUDAZ-SIERRO

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, survenue à l'hôpital, de Sion le 25 mars 1967 après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 64 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

## Au Syndicat Agricole

Martigny

Rue de la Délèze 34, tél. (026) 219 79

Vous trouverez tous les produits pour l'agriculture.

- Produits antiparasitaires
- Engrais : pour vignes, arbres, légumes
- Tuteurs, échallas
- Semenceaux de pommes de terre
- Aliments : pour gros et petits bétails
- Semences : pour prairies, gazon, jardins potagers
- Outillage pour jardin.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à notre magasin ouvert tous les jours sauf le samedi après-midi.

P 65410 S

## Tous vos imprimés chez Montfort, Martigny

## FIDUCIAIRE LOUIS FELLEY

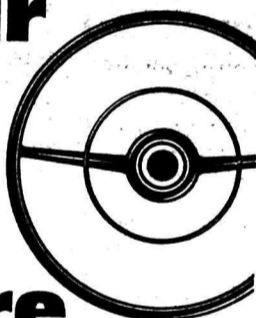
Organisation  
Tenue de comptabilité  
Facturation  
Contrôles  
Revisions

**1907 SAXON**  
Tél. (026) 6 25 72

Bâtiment :  
**HOIRIE HENRI FAVRE**

P 65409 S

## Votre voiture doit garder sa valeur



Votre garagiste connaît votre voiture ! Il sait lui donner tous les soins qui assurent sa plus haute valeur de revente.

Dans votre intérêt, confiez votre voiture exclusivement à

## → votre garagiste

sa compétence est votre meilleure assurance.

### A vendre MONOAXE RAPID

en très bon état avec rotavator, butteuse, houe, faucheuse 1,60 m. et petite remorque S'adresser à M. Pierre Fournier, Riddes tél. 8 71 64.

### 5 tapis

Superbes milieux moquette, 260x350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz. Fr. 190,- pièce. (Port compris).  
G. KURTH,  
1038 Bercher  
Tél. (021) 81 82 19.  
P 1673 L

### Offres sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.



## JARDINS

création + entretien

Tél. (025) 5 12 02

### Pascal Cadosch, paysagiste, Bex

## DURS D'OREILLES !

CONSULTATION AUDITIVE : SAMEDI 1er avril de 10 à 12 heures et de 13 h. 30 à 16 heures  
PHARMACIE LOVEY MARTIGNY — Téléphone 2 20 32

SERVICE ACOUSTIQUE

## OVULATON

O. VUILLE  
diplômé du C.N.A.M.P.  
6, Sous-les-Vignes  
2072 SAINT-BLAISE / NE

Tous renseignements et démarches concernant l'assurance-invalidité.

La nouvelle



## CORTINA

seulement Fr. 7590.-

Essayez-la - Comparez-la

Nos occasions :



Livrées prêtes à l'expertise et garanties

Crédit facile - Grand choix

- |  |         |
|--|---------|
| VW 1500 S, 37.000 km.                            | 1965    |
| VW 1200, bas prix                                | 1964    |
| HILLMAN  | 1963    |
| AUSTIN 1100                                      | 1963    |
| Coupé Peugeot 404, Injection                     |         |
| Taunus 17 M, tr. b. occas.                       | 1961    |
| 12 M, belle occasion                             | 1965    |
| 2 12 M TS, très bon état                         | 1964    |
| 2 Opel Record (40.000 km)                        | 1965    |
| Citroën Break, parfait état                      | 1965    |
| 2 Opel Kadett, commerciale                       | 1964    |
| Opel Rekord 1700-Coupé                           | 1962    |
| Alfa Giulietta                                   | 1962    |
| Austin 850                                       | 1962    |
| Cabriolet Fiat, véhicule neuf, rabais Fr. 3000,- | 1966    |
| 1 Opel Kadett limousine, très bon état,          | 1963    |
| 1 12 M, bas prix                                 | 1960    |
| 1 17 M   | 1965    |
| 1 Cortina, très belle occasion                   | 1963    |
| 1 MG 1100  | 1964    |
| 1 Falcon, état de neuf                           | 1962/63 |
| 1 Fiat 1300                                      | 1962    |

**Utilitaires :**  
17 M COMBI 1963  
17 M TURNIER, bon état 1962

**Vente exclusive :**  
Martigny : A. Lovey, tél. (026) 2 31 47.  
Sion : R. Valmaggia, tél. 2 40 30 - J. L. Bonvin, tél. 8 11 42.

**Garage Valaisan**  
Kaspar Frères  
SION Tel. (027) 2 12 71 / 72  
P 377 S

Café de la Gare, à Riddes, demande

## SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.  
Téléphone (027) 8 71 62. P 29049 S

## MACULATURE À VENDRE

Imprimerie Montfort Martigny

## Vente Location PIANOS Neuf Occasion

Accordage, réparations, pose de sourdine, etc. La maison spécialisée qui travaille uniquement sur le piano.

**Schroeter René - Sion - Tél. (027) 2 39 26**  
AVIS  
Le magasin est transféré à l'Avenue de France, Bât. Condémines A, vis-à-vis de la patinoire.

## Etablissement bancaire de Martigny

engagerait

## employée

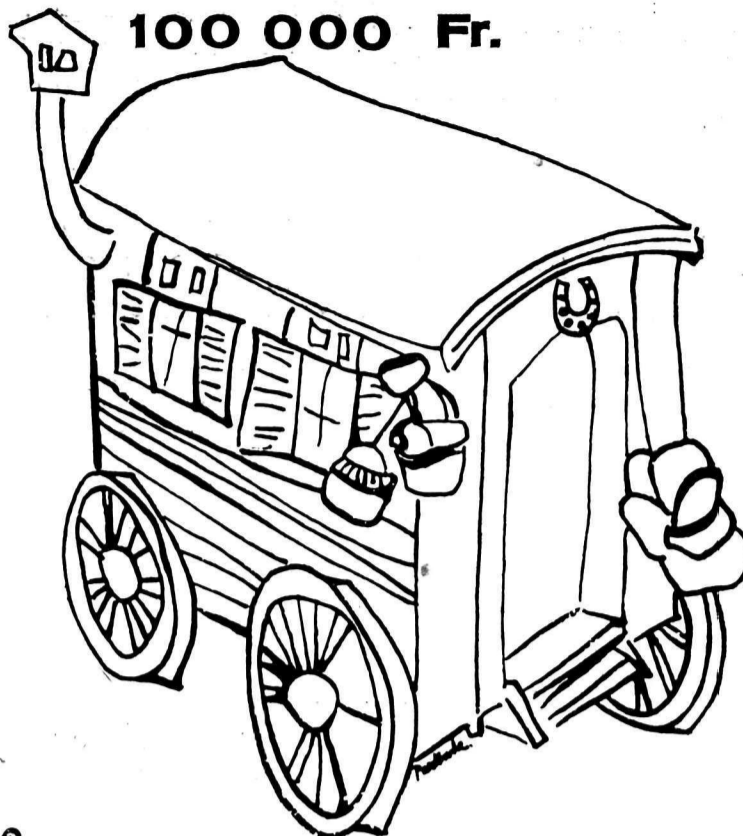
ayant si possible bonne formation commerciale.

Bons gages, semaine de 5 jours.

Ecrire sous chiffre PC 52133 à Publicitas, 1951 Sion. P 167 S

## loterie romande

**GROS LOT**  
100 000 Fr.



**tirage le 8 avril**

1951 SION 1 La Planta - Ch. post. 19 - 1800

## Lecteurs, attention !

„Le Confédéré“ n'est l'organe d'aucun groupement économique, d'aucune association privée.

Il est la propriété du PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN et défend les intérêts de la collectivité.

## Soutenez-le !

A louer dans locatif neuf, beaux appartements de 4½, 3½, 2½ pièces à St-Maurice. Près du Centre. Libres de suite, tout confort. Pour renseignements et inscriptions ☎ (025) 3 73 72 ou (021) 28 60 22 L

## MONTFORT

MARTIGNY

## votre imprimeur

Le spécialiste des travaux en couleurs  
Prospectus illustrés  
Étiquettes à vin  
Tous genres d'imprimés

Téléphone 22119

Toujours à votre disposition

## CINEMAS

### ★ Martigny - Etoile ★

Dès ce soir mercredi - (16 ans rév.) - Un film à la gloire de Michel-Ange

### L'EXTASE ET L'AGONIE

avec Charlton Heston et Rex Harrison.

### ★ Martigny - Corso ★

Dès ce soir mercredi - (16 ans rév.) - Des sensations avec Eddie Constantine

### NICK CARTER CONTRE LE TRÈFLE ROUGE

Des bagarres... Des jolies filles...

### ★ Fully - Michel ★

Mercredi 29 - (16 ans rév.) - Un palpitant film d'indiens

### LES PIRATES DU MISSISSIPI

Dès vendredi 31 - (16 ans rév.) De l'action avec Jean Marais

### TRAIN D'ENFER

### ★ Saxon - Rex ★

Jeudi 30 - (16 ans rév.) - Un « Western » avec Brad Harris

### LES PIRATES DU MISSISSIPI

Samedi et dimanche - (16 ans rév.) - Du rire avec Bourvil

### 3 ENFANTS DANS LE DÉSORDRE

Favorisez les commerçants qui font de la publicité dans le Confédéré

Atomiseur

## Microniseur 35

Pulvérisateur

## « SENIOR »

Prix intéressant

Demandez prospectus et renseignements à :

**DELALOYE & JOLIAT S. A.**

Représentant de la Maison BIRCHMEIER & Cie

1962 Pont-de-la-Morge - Sion

Tél. (027) 8 16 06

P 27 S

# Rien ne sert de pleurer!

## MONTERDE:

La règle ne nuit pas plus à la liberté de l'homme que l'horaire du chemin de fer à la liberté du voyage.

Tel pourrait être le résumé de notre éditorial de ce jour, que notre rédacteur en chef, Gérald Rudaz, consacre aux déceptions sportives que notre pays connaît dans des sports qui étaient, il n'y a pas si longtemps, son apanage. C'est triste, mais c'est vrai. Les Suisses qui étaient de parfaits skieurs, de parfaits hockeyeurs, ne savent plus skier, ne savent plus jouer à hockey. A qui la faute? C'est à cette question que cet éditorial tente de répondre, brièvement il est vrai, car il faudrait des livres entiers pour exposer le problème.

Egalement dans ce numéro

- Le Valais suivra-t-il l'exemple?
- Toujours l'ivresse au volant,
- Un but qui a éliminé Sion,
- Anniversaire au Martigny Sports.

## Aujourd'hui l'Europe

Il fut un temps où on parlait de l'Europe comme d'une réalisation du futur qui devrait commencer à se manifester au tour de l'an 2000 ou jamais.

C'était évidemment manquer du sentiment réaliste le plus élémentaire car l'Europe, malgré les apparences contraires, a déjà commencé depuis fort longtemps. Même la petite Suisse qui semble prétendre pouvoir vivre dans une sorte d'isolement un peu retardataire se trouve coincée au milieu du creuset européen. Elle ne pourra pas échapper à son destin qui est inéluctable en raison de sa position géographique au cœur de l'Europe, dans le voisinage des grands pays européens qui l'entourent. En effet, la Suisse a besoin notamment de la main-d'œuvre européenne pour pouvoir survivre et faire face à ses besoins d'ordre économique, financier, touristique, industriel. Même si l'on serre parfois la vis dans ce sens, et souvent contre les intérêts nationaux les plus évidents, le phénomène demeure permanent et il ne sera pas possible de revenir en arrière. D'ailleurs, dans ce domaine, il faut reconnaître que les travailleurs étrangers, en face des tracasseries administratives helvétiques, préfèrent se rendre dans les pays du Marché commun où ils bénéficient de conditions

tout à fait favorables. Mais ceci est une autre histoire comme dirait Kipling.

### LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE A DIX ANS

La « Communauté économique européenne » que l'on appelle plus familièrement le Marché commun a dix ans d'existence depuis la naissance du Traité de Rome le 25 mars 1957.

Dans le processus de la construction européenne, la CEE est la conséquence logique de la CECA soit de la « Communauté européenne du charbon et de

par Me Victor DUPUIS

l'acier» créée au Luxembourg en 1952 par les grands pays européens: l'Allemagne occidentale, la France, l'Italie et les pays dits du Benelux soit la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. Ainsi ce vaste marché de 200 millions d'habitants étendait la suppression des barrières douanières non pas seulement pour les matières premières importantes du charbon et de l'acier mais également pour toutes les autres branches industrielles et économiques. Le plus difficile à réaliser fut certainement l'entente concernant la liberté des échanges pour les produits de l'agriculture, mais cela est maintenant chose faite.

Notons qu'à côté de l'entente économique qui fonctionne d'une façon concrète et réaliste, les Six ont créé l'Euratom pour la recherche des études atomiques et nucléaires.

Enfin il faut signaler l'existence d'une Haute Cour de justice qui tranche les différends pouvant survenir entre les pays des Six au sujet des questions relatives au Marché commun.

A côté du Conseil des ministres qui serait une sorte de pouvoir exécutif, le Traité de Rome a créé une Assemblée européenne. Ainsi se retrouvent les trois pouvoirs chers à Montesquieu.

### VERS L'EUROPE POLITIQUE

On sait que l'Europe militaire soit la Commission de défense européenne (la CED) n'a pas pu aboutir par la faute de la France qui en avait pourtant lancé l'idée. Sous la pression de militaires ne comprenant pas grand chose aux questions de l'Europe parce que demeurant fixés sur la grandeur passée et sur la notion négative de défense, le Parlement français avait refusé les bases de cette entente et, suivant un paradoxe de la politique, les communistes avaient voté contre, se confondant ainsi avec les partis nationalistes extrémistes.

Ce fut évidemment une erreur. L'Europe, sous l'impulsion du prodigieux progrès technique qui marque notre

époque, continuait son chemin vers l'union, malgré les empêchements de tous genres qui se dressent sur sa route comme d'ailleurs sur toute réalisation humaine de quelque importance.

Le général de Gaulle, qui semble parfois dépassé par les événements et ignorer délibérément certains sujets (il n'y a pas de surhomme, disait mon ami Luc!) est resté attaché à l'idée périmée de souveraineté nationale, et adversaire de l'idée de la supranationalité qui a permis notamment la réalisation de la Suisse fédérative de 1848.

Dans ces conditions, la construction politique de l'Europe a subi un temps d'arrêt préjudiciable aux intérêts généraux de l'ensemble européen face aux grands géants de l'URSS, de l'USA et maintenant de la Chine.

A l'occasion du 10e anniversaire de la naissance du Marché commun, l'idée de l'Europe politique a repris corps cependant par les déclarations de M. Hallstein, président de la Commission du marché européen: « Le Marché commun devient un facteur de très grande importance dans les relations économiques entre l'Est et l'Ouest et en conséquence dans leurs relations politiques... »

Même M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères du gouvernement gaulliste, a déclaré ce qui suit: « Il faut d'abord consolider ce qui a été édifié si rapidement. Il faut aussi ne pas hésiter à aller plus loin dans la construction de ce que l'on appelle l'union économique de la Communauté et prévoir l'organisation entre les Six d'une coopération politique qui permettrait à une Europe retrouvée de rayonner à nouveau dans le monde avec ses moyens et son action propres. »

### L'AVENIR DE L'EUROPE

C'est dire que le mouvement vers l'union politique est la conséquence inéluctable de l'union économique. La Grande-Bretagne qui avait lancé l'Association européenne de libre échange (l'ALEE) pour faire échec à la CEE change soudain de camp et voit ses intérêts dans le Marché commun laissant ses partenaires comme la Suisse qui dans l'embarras... C'est dire que le mouvement est irréversible.

Que fera la Suisse dans cette évolution imposée par les faits? Pourra-t-elle continuer à se retrancher derrière le paravent de la neutralité pour justifier son immobilisme? Il est difficile de le dire, mais, de toutes façons, l'isolement demeure une situation extrêmement périlleuse et anachronique. Il faut faire confiance à nos autorités fédérales pour trouver la solution de sagesse, mais une prudence exagérée ne serait qu'une des formes de la peur et irait contre les intérêts les plus élémentaires de la collectivité helvétique, insérée au cœur de l'Europe.

## Rationalisation et uniformisation dans la construction

Récemment, le conseiller fédéral Schaffner a accepté une motion Meyer (rad., Lucernois) sur les mesures à prendre pour encourager la coordination dans le secteur de la construction. Le problème a été maintes fois évoqué et a fait notamment l'objet de nombreuses remarques dans le rapport général de la Conférence nationale sur le logement (mars 1966).

Par rapport aux coûts de construction, qui sont en constante augmentation, il y a en fait deux séries de problèmes à envisager: d'une part la rationalisation et la coordination dans les méthodes de construction en faisant appel à la préfabrication et à la construction industrialisée et d'autre part le manque d'uniformisation entre les lois, règlements et prescriptions administratives des cantons, qui empêche la mise au point de procédés techniques valables pour l'ensemble de la Suisse. Les différences sont caractéristiques dans de nombreux domaines, tels que la police des constructions, la police du feu, les règles d'hygiène, les prescriptions concernant les installations intérieures, les prescriptions de sécurité, etc. L'origine de ces différences est à rechercher dans la dispersion des compétences, de sorte que les règlements varient sou-

vent d'une commune à l'autre. Une telle variété dans les normes constitue un handicap sérieux à la rationalisation et partant à l'abaissement des coûts de construction.

Pour montrer les répercussions effectives de l'uniformisation, le rapport de la Conférence nationale du logement a cité le cas d'un groupe d'immeubles dont le prix des échafaudages, exigés en vertu des mesures de sécurité, a pu être ramené de 522 000 fr. à 133 000 francs après alignement des prescriptions. Le prix de chaque appartement s'est trouvé abaissé de 299,25 fr. Cette somme est certes minime, mais elle résulte uniquement d'une conception unifiée des mesures de sécurité.

Dans sa conclusion, la Conférence nationale sur le logement a préconisé qu'une révision des prescriptions légales relatives à la construction soit entreprise dans le sens d'une certaine uniformisation et d'une répartition logique des compétences, en tenant compte d'une juste notion de l'intérêt public et du développement technique. C'est également dans ce sens que va la motion Meyer. Un tel problème nécessitera un travail à long terme et en profondeur, d'autant plus que sur le plan juridique tout effort d'uniformisa-

## Fribourg admet l'externat pour l'Ecole normale Le Valais suivra-t-il l'exemple?

Le Conseil d'Etat fribourgeois vient de prendre une décision quant à un problème depuis longtemps discuté. Il a, en effet, autorisé la direction de l'Ecole normale des instituteurs, à Fribourg, à introduire, à titre facultatif, le régime d'externat pour tous les élèves domiciliés à Fribourg ou dans les environs immédiats, ainsi que pour ceux qui logent chez des parents, en ville de Fribourg ou dans les environs immédiats.

Lors de la discussion de la nouvelle loi sur l'Instruction publique et par certaines questions posées lors des sessions, le problème de l'introduction de l'exter-

nat, à l'Ecole normale valaisanne, a été posée. Jusqu'ici, au Département de l'Instruction publique, on a toujours considéré que l'institution d'un régime d'externat ne serait pas profitable à la formation des futurs instituteurs, contrairement à l'avis des intervenants qui estiment nuisible cette coupure entre les études et la vie réelle que l'on impose, sans exception, aux Normaliens. A plus forte raison lorsque la famille même de celui-ci habite à Sion ou dans les environs. Est-ce que l'exemple de Fribourg va décider notre Conseil d'Etat à revoir le problème? On ne peut que le souhaiter.

## Les problèmes qui se posent et s'imposent à la ville de Fribourg

Le Conseil communal de la ville de Fribourg a tenu une conférence de presse, sous la présidence de M. Lucien Nussbaumer, syndic. M. Nussbaumer a commencé par exposer l'expérience — concluante — des conseillers permanents. Ils sont actuellement trois et seront vraisemblablement quatre dans un avenir point trop lointain. Mais le conseil communal est favorable aussi à la présence de non-permanents dans l'exécutif. Il peut ainsi s'assurer la collaboration de personnalités qui hésiteraient à sacrifier leur situation et qui sont, pour ainsi dire, les « antennes » du conseil communal au sein de la population de la ville.

En ce qui concerne les finances, elles sont saines. La dette publique — 18 millions — absorbe deux millions par an, les impôts ordinaires produisant dix millions. Mais, outre les charges pour les travaux en cours, épuration des eaux, 20 millions, et incinération des ordures, 6 millions, d'autres charges immédiates attendent la commune: usine à gaz, école de Schönberg, (24 classes; la construction commencera cette année), abattoirs, stand de tir, participation de la ville et de la bourgeoisie à l'Hôpital cantonal (12 millions), transports en commun, etc. Au total, 30 à 50 millions d'investissements.

M. Nussbaumer a encore parlé des écoles. Les écoles primaires, en augmentation constante, comptent 2 800 élèves dans 114 classes (dont 33 de langue allemande avec 700 élèves). On note cependant une diminution pour l'Ecole secondaire des garçons et pour celle des filles à la suite de la création d'écoles du même type dans les districts.

Le syndic a alors abordé le problème de la collaboration intercommunale, qui existe dans deux domaines grâce à l'activité de M. Laurent Butty, préfet de la Sarine: entre huit communes en ce qui concerne l'eau; entre dix communes pour l'étude du réseau routier de Fribourg et environs. Elle pourra s'étendre aux transports en commun et au stand de tir. Après avoir traité divers problèmes d'aménagement et de réfection, M. Nussbaumer a annoncé que le chantier de la nouvelle usine à gaz s'ouvrira dans quelques semaines; qu'un projet de Maison des congrès est à l'étude; que la mise en route de H.L.M. dans le quartier de Torry est proche; qu'on va restaurer la chapelle de Bourguillon, etc., rappelant au passage que, depuis 1960, la population de la ville de Fribourg avait augmenté de 7 500 habitants, pour atteindre le chiffre de 39 650 à la fin de février.

Avant l'heure des questions, M. Nussbaumer a encore longuement parlé des difficultés de la circulation. Après l'expertise Leibbrand, un nouveau plan directeur a été demandé au bureau Schindelholz et Dénéria, à Lausanne et Bulle. Ce plan a été approuvé en principe par le conseil communal. Fribourg et les communes environnantes ont demandé au même bureau un plan directeur pour la région. La réalisation de l'autoroute (tronçon Guin-Corpataux) comme celle de la route de détournement (Daillettes, Cormanon, Givisiez, La Chassotte), qui sera terminée en 1968, décongestionnera grandement la circulation. Enfin, des études s'effectuent en ce qui concerne le garage des Grands-Places et le passage souterrain de la gare. M. Nussbaumer espère qu'en 1967 un plan précis pourra être présenté pour l'un au moins de ces deux objets.

## Flatteuse désignation pour M. Anchisi

Nous apprenons avec plaisir, au « Confédéré », que son rédacteur-adjoint, Pierre Anchisi, a à nouveau été retenu cette année comme membre du jury international de la presse de la « Rose d'Or », à Montreux. M. Anchisi avait fonctionné pour la première fois l'an dernier au sein de ce très important jury appelé à juger des œuvres présentées à la « Rose d'Or ». Sa nouvelle désignation prouve combien fut apprécié son concours.

Nous félicitons vivement notre ami et collaborateur Pierre Anchisi pour le choix particulièrement flatteur dont il a été l'objet pour la seconde fois consécutive et lui souhaitons plein succès dans sa tâche.

## Coopération agricole européenne

Les 15 et 16 mars une cinquantaine de directeurs d'organisations coopératives des pays de la CEA se sont réunis pour leur assemblée traditionnelle de printemps. Après liquidation rapide des objets statutaires, les délégués européens ont concentré leurs débats sur l'extension de l'action coopérative sur le plan international, dans le domaine du bétail de boucherie et de la viande et sur une forme moderne d'échanges dans la branche des fruits, des légumes et autres produits frais. Plusieurs présidents de comités spécialisés des coopératives agricoles des six pays du Marché commun ont renseigné leurs collègues sur les récentes dispositions concernant l'organisation des marchés agricoles communautaires. A cette occasion, il fut possible de parler une nouvelle fois des phénomènes évolutifs

des groupements de producteurs. Un règlement-cadre circule sous forme de projet dans les divers départements de la direction générale de l'Agriculture à Bruxelles et le COGECA (Comité général de la coopération agricole) se chargera de réunir les avis des organisations coopératives.

Les participants à ces journées se sont plu à relever les efforts importants réalisés par les coopératives suisses pour se maintenir à la tête du progrès, et œuvrer utilement en faveur d'une mise en marché rationnelle et moderne des produits agricoles. Les délégués des coopératives européennes intéressées à l'économie céréalière et fourragère se sont réunis en fin de journée pour la mise au point d'une très importante réalisation à l'échelle européenne.